

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

Fondettes, le 26 mai 2020

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19 mai 2020

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents : 32

Représenté par pouvoir : 1

L’an deux mille vingt, le vingt-cinq mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s’est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric de OLIVEIRA, Maire.

Étaient présents : Cédric de OLIVEIRA, Dominique SARDOU, François PILLOT, Corinne LAFLEURE, Sylvain DEBEURE, Nathalie LECLERCQ, Hervé CHAPUIS, Laetitia DAVID, Serge GRANSART, Jean-Maurice GUEIT, Nicole BELLANGER, Gérard PICOT, Catherine PARDILLOS, Joëlle BOIVIN, Philippe BOURLIER, Anne DUMANT, Christophe GARNIER, Frédéric JAMET, Françoise FRAYSSE, Alain CERVEAU, Valérie DUNAS, David BRAULT, Benoît SAVARY, Nolwenn LANDREAU, Anne MENU, Solène ETAME NDENGUE, Camille LECUIT, Pascal CHAZARIN, Adrien COCHET, Charles GIRARDIN, Nathalie WILLAUME-AGEORGES, Davy COSSON.

Représentée par pouvoir : Gaëlle GENEVRIER GALLICE

Secrétaires de séance : Adrien COCHET, Camille LECUIT

Session ordinaire

1. DL20200525M01 – Institutions et vie politique – Élection du Maire

Monsieur Jean-Maurice GUEIT, le plus âgé des membres du conseil municipal, a invité le Conseil Municipal à procéder à l’élection du maire. Avec l’assentiment de l’Assemblée délibérante, Monsieur Adrien COCHET et Madame Camille LECUIT ont été désignés en qualité d’assesseurs. Le groupe majoritaire a proposé la candidature de **Monsieur Cédric de OLIVEIRA** à la fonction de maire.

Au premier tour de scrutin secret, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins : 33
- bulletins blancs : 3
- suffrages exprimés : 30
- majorité absolue : 16

Monsieur **Cédric de OLIVEIRA** a obtenu 30 voix, il a été proclamé maire et immédiatement installé dans ses fonctions.

2. DL20200525M02 – Institutions et vie politique – Fixation du nombre des adjoints

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, conformément au code général des collectivités territoriales (articles L 2122-2 à L 2122-12), approuve la création de huit postes d'adjoints au maire.

3. DL20200525M03 – Institutions et vie politique – Élection des adjoints

Le Conseil Municipal, vu le CGCT (articles L2122-4, L2122-7-2 et L2122-10) et la délibération du 25 mai 2020 fixant le nombre de postes d'adjoints à huit, procède à l'élection des adjoints. Après appel de candidatures, une liste unique est présentée

Au premier tour de scrutin secret, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins : 33
- bulletins blancs : 3
- suffrages exprimés : 30
- majorité absolue : 16

Les candidats figurant sur la liste conduite par Madame Dominique SARDOU ont obtenu 30 voix, ils ont été proclamés adjoints et immédiatement installés, ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste comme suit :

Liste 1	
1 ^{ère} adjointe	Dominique SARDOU
2 ^{ème} adjoint	François PILLOT
3 ^{ème} adjointe	Corinne LAFLEURE
4 ^{ème} adjoint	Sylvain DEBEURE
5 ^{ème} adjointe	Nathalie LECLERCQ
6 ^{ème} adjoint	Hervé CHAPUIS
7 ^{ème} adjointe	Laetitia DAVID
8 ^{ème} adjoint	Serge GRANSART

4. DL2020122M04 – Institutions et vie politique – Délégations du Conseil Municipal au Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de charger le Maire, pour la durée de son mandat, des délégations prévues dans le cadre de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales ; décide que le Maire pourra charger un ou plusieurs adjoints ou conseillers municipaux de prendre sous sa surveillance et sous sa responsabilité, dans les conditions fixées à l'article L2122-18 du CGCT, les décisions relevant de la présente délégation ; décide qu'en cas d'empêchement du Maire, les décisions relevant de la présente délégation pourront être prises suivant les dispositions de l'article L2122-17 du CGCT.

● **Lecture de la charte des élus**

Le Conseil Municipal prend acte de la Charte de l'élu local après lecture par le Maire de l'article L1111-1-1 du CGCT.

Affiché à Fondettes, le 28 mai 2020

Le Maire de Fondettes,
Cédric de Oliveira

